



Les Mesneux

Flash Info

Madame, Monsieur,

Face à la crise sanitaire que traverse notre pays et suite aux mesures de confinement, votre mairie vous **rappelle quelques mesures applicables pour notre commune** :

► Fermeture des bâtiments communaux jusqu'à nouvel ordre et suspension de toutes les activités festives, sportives et culturelles.

► Fermeture de l'agence postale et de la mairie au public.

Si la mairie est fermée au public, les urgences sont bien évidemment assurées. Vous pouvez appeler la mairie (03.26.36.55.98) où quelques permanences sont assurées, mais privilégiez des messages sur l'adresse mail de la mairie : lesmesneux@wanadoo.fr.

Vous pouvez également appeler le maire (03.26.36.01.98 ou 06.33.25.17.71) ou un élu de votre secteur.

► La **collecte des ordures ménagères est ACTUELLEMENT maintenue** aux jours de collecte habituels, par contre la **collecte du tri est SUSPENDUE** temporairement. Il vous est demandé de stocker les sacs de tri jusqu'à la reprise d'une activité normale.

► Toutes les **déchèteries du Grand Reims sont fermées depuis le 17 mars** et je vous rappelle que les dépôts et décharges sauvages sont strictement interdits et passibles d'une amende.

► La **boulangerie CHEVALLIER** de Bezannes **propose une livraison de pain à domicile**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact directement avec la boulangerie au **06.62.79.70.00**.

► Pensez également à nos **producteurs locaux : KLEINAU et VEISSE** qui peuvent également vous livrer à domicile ainsi que la pharmacie de Pargny qui se propose de vous livrer les médicaments.

► La préfecture de la Marne lance un appel d'urgence à toutes les couturières et couturiers indépendants de la commune pour la réalisation de blouses pour le personnel soignant. Des précisions et le patron pour la réalisation des blouses sont disponibles sur le site « www.marne.gouv.fr ».

► Des habitants de notre commune se proposent également de faire les courses pour les personnes qui le souhaiteraient, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

► Pensez à **consulter le site internet de la commune**, adresse du site : « mairie-lesmesneux.fr ».

Je vous remercie de bien vouloir respecter toutes les recommandations et mesures sanitaires, de prendre bien soin de vous.

Sachez que le conseil municipal reste, bien évidemment, à votre disposition.

Le maire,

Anny DESSOY